



GANSHOREN



**STERILISATION DE CHATS DOMESTIQUES : DEMANDE DE PRIME COMMUNALE**

**1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR :**

A compléter en lettres capitales d'imprimerie

PRENOM : ..... NOM : .....

RUE ET N° : .....

CODE POSTAL : .....

TELEPHONE: ..... GSM : .....

E-MAIL : .....

N° DE COMPTE BE

TITULAIRE DU COMPTE : .....

Le titulaire du n° de compte doit être la personne à qui la note d'honoraires du vétérinaire a été adressée.

**2. DECLARATION DU DEMANDEUR :**

Le soussigné sollicite une prime pour la stérilisation de son/ses chat(s) domestique(s) (maximum 3).

Nombre de chats stérilisés :  mâle(s) /  une femelle(s)

Fait de bonne foi à ....., le .....

Signature du demandeur :

**PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE :**

1. L'attestation de soins originale signée par le vétérinaire ayant pratiqué la stérilisation ;
2. La note d'honoraire originale émise par celui-ci ;
3. Une copie de la carte d'identité du demandeur.

Le dossier constitué du formulaire complété et des documents réclamés doit parvenir **endéans les 3 mois de la date de la stérilisation** et **avant le 30/11/22** à :

**Commune de Ganshoren - Service du bien-être animal  
Avenue de Villegas 31 - 1083 Bruxelles**

Après vérification du dossier, celui-ci est soumis par l'administration communale à l'accord du Collège des Bourgmestre et Echevins. La décision d'octroi vous sera alors communiquée